

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 5

Artikel: La Revue Militaire Suisse en 1945
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Revue Militaire Suisse en 1945

Contexte

- *Le 30 avril, Hitler mettait fin au III^e Reich en se suicidant.*
- *Les 1 et 2 mai, cessation des hostilités en Italie, capitulation de Berlin.*
- *Le 4, Leclerc à Berchtesgaden, Patch à Linz et Salzbourg, capitulation des forces du Reich en Hollande.*
- *Le 6, Prague libérée.*
- *Le 7, à Reims, signature de la capitulation sans conditions de l'Allemagne. Elle sera ratifiée le lendemain par Keitel à Berlin.*
- *Le 15, célébration de la victoire en Europe.*
- *Le 17, la France devient membre permanent du Conseil de Sécurité.*
- *La guerre continue de faire rage dans le Pacifique.*
- *Le 31, conférence à Londres sur la répression des crimes de guerre, démission de Chang Kai-shek comme Premier ministre, cessez-le-feu au Liban et en Syrie.*

Lu dans la RMS de mai 1945

Commentaires sur les événements

(...) Dès le 9 mai 1945, on peut dire que chaque Etat a repris sa politique traditionnelle, ce qui est naturel,

chacun voulant tirer le parti maximum de la victoire. C'est la raison pour laquelle nous voyons de graves tensions naître au sujet de Trieste, de Bornholm. D'autres surgiront peut-être encore, quand il s'agira de fixer définitivement la ligne de démarcation. Cette ligne sera plus qu'une limite des zones d'occupation réservées aux différentes armées. Elle séparera le monde occidental du monde oriental. Alors que pour le premier elle marquera sa limite extrême, elle constituera peut-être pour le second une base de départ en vue d'une pénétration, pacifique ou de vive force, vers l'Europe occidentale. Sur cette ligne pèsera le poids de quelque 300 millions d'hommes gravitant dans l'orbite de l'U.R.S.S., répartis entre le Pacifique et l'Elbe. La guerre de 1941 à 1945 nous a révélé la puissance soviétique; que sera-t-elle quand elle aura réussi à faire travailler dans la même direction tous ses satellites, suivant les principes démocratiques tels qu'on les comprend à l'est de l'Elbe? (...)

(...) La Suisse est actuellement aux avant-postes du monde occidental, face au monde oriental, puisque, sans connaître encore exactement la ligne de démarcation, nous ne serons éloignés que de 300 à 350 km de ce qu'il sera convenu d'appeler l'Europe orientale.

Se rend-on compte exactement de ce que cela signifie pour notre sécurité politique et militaire? Celle-ci ne dépend donc plus de l'équilibre réciproque des forces de nos voisins: la France, l'Allemagne, l'Italie, voire l'Autriche.

Pour un certain temps tout au moins, l'Allemagne a politiquement cessé d'exister. La France et l'Italie seront englobées par la force des choses dans le monde occidental, et l'Autriche est prise dans le bloc oriental. (...)

(...) Pour la première fois dans notre histoire, notre sécurité ne dépendra plus à l'avenir des relations que nos voisins auront entre eux, mais de celles régnant entre le monde oriental et le monde occidental, où nous sommes placés, comme nous l'avons dit, aux avant-postes. Situation délicate entre toutes, puisque nous subirons, sans retard, toutes les répercussions à l'intérieur de notre pays des événements ayant lieu le long de la ligne

de démarcation séparant ces deux mondes.

Nous nous rendrons progressivement compte de ce changement de position au fur et à mesure de l'évolution des circonstances.

Pour le moment, les armées en présence, le plein rendement des industries de guerre, etc., assurent pour quelque temps le statu quo.

A San Francisco, les grandes puissances essaient de donner une base juridique à l'organisation du monde. Un certain nombre de difficultés font obstacle à une entente. Elles montrent surtout un état d'esprit provoqué par des points de vue diamétralement opposés au sujet de la paix future. Ou un accord peut se faire et il se fera maintenant, ou il ne se fera jamais et ce sera la paix armée. Ce n'est pas celle qui risque d'être le moins durable, à condition que personne ne relâche l'effort pour ne pas rompre l'équilibre. (...)



Une communauté n'a pas d'existence sans volonté de résistance.

G.-A. CHEVALLAZ